



Résiliation contrat de formation à l' ifsa de ma fille

Par **zaza50**, le **29/09/2015** à **15:45**

bonjour

j'ai résilié le contrat de formation à l'ifsa de ma fille souscrit en septembre 2014. or en août 2015 elle a été hospitalisée plus d'un mois et est en arrêt jusqu'à fin novembre 2015 pour l'instant.

j'ai bien envoyée le courrier de résiliation en recommandé avec accusée de reception et ai fait un double que j'ai donné à ma banque pour faire opposition sur les prélèvements.

Or aujourd'hui l'ifsa vient de m'appeler pour que je règle les sommes dues septembre et octobre 2015 avant de mettre mon dossier au service de recouvrement.

Financièrement il m'est impossible de verser cette somme car moi même j'ai subi une perte de revenue important.

Quelle attitude dois-je avoir face à ça ?

Dans l'attente de vous lire et avoir une réponse afin de faire ce qui doit être fait dans la légalité.